

En janvier 2016, comparativement à 2006, un rajeunissement du corps enseignant dans l'enseignement ordinaire est observé et plus particulièrement dans l'enseignement spécialisé, dont le développement est plus important que dans l'enseignement ordinaire.

Au secondaire, les enseignants recrutés entre 1975 et 1985 partent progressivement à la retraite, provoquant le rajeunissement des enseignants en activité.

La population étudiée concerne les enseignants dénombrés en « équivalents temps plein »¹ (ETP) rémunérés par la Fédération Wallonie-Bruxelles². Elle concerne non seulement les enseignants en poste mais également ceux qui sont détachés, en mission, en congé de maladie et de maternité, etc., soit 4 % des enseignants hors DPPR (départ précédant la pension de retraite)³.

Pyramide des âges des enseignants (ETP) en 2016 en comparaison de 2006 (fig. 29.1)

Les pyramides comparent les distributions des âges chez les hommes et chez les femmes pour chaque niveau d'enseignement. La situation de janvier 2006 en vis-à-vis de celle de janvier 2016 permet de mesurer l'évolution récente. Les ETP relatifs aux personnes ayant opté pour un départ précédant la pension de retraite ont été identifiées séparément des autres.

Une minorité d'enseignants de 59 ans est encore en activité, la majorité ayant opté pour une DPPR. Ce fait apparaît déjà en 2006 et se maintient en 2016. L'enseignement spécialisé fait cependant exception.

À partir de 60 ans, âge minimum de départ définitif à la retraite, le nombre d'enseignants en activité devient marginal, surtout aux niveaux maternel et primaire. Cette situation est cependant appelée à évoluer au cours des prochaines années en raison de la récente réforme fédérale des pensions, qui limite les possibilités de prendre sa retraite avant 62 ans.

En 2016, le nombre d'enseignants toujours en activité à l'âge de 55, 56, 57 et 58 ans est en forte augmentation à tous les niveaux d'enseignement. Ce phénomène est la conséquence logique du nouveau régime de DPPR entré en vigueur au 1^{er} janvier 2012, lequel ne permet plus, pour les enseignants nés après 1956, que des départs à temps partiel entre 55 et 58 ans, et ce dans une limite de temps stricte, variable en fonction de l'ancienneté. Cette constatation s'étendra aux enseignants de 59 ans au cours de l'année prochaine.

Au niveau maternel, le personnel enseignant, à 97 % féminin, présente, en 2016, une distribution des âges assez élançée avec un maximum à 44 ans. Celui-ci correspond à un « pic » de la population scolaire maternelle observé entre 1993-1994 et 1995-1996. Par rapport à 2006, un certain vieillissement se fait sentir chez ces enseignants : leur âge moyen hors DPPR est de 40,7 ans en 2016 (+1,75 année par rapport à l'année dernière) alors qu'il était de 38,0 ans en 2006.

Au niveau de l'enseignement primaire, le personnel enseignant est majoritairement féminin (82 % en 2016 et 79 % en 2006). La distribution des âges présente deux creux, le premier au niveau des 46-50 ans, déjà perceptible

en 2006, et un second au niveau des 34-38 ans. Ceux-ci s'expliquent principalement par les fluctuations de la population scolaire, laquelle a connu ses niveaux les plus bas entre 1989-1990 et 1992-1993 et entre 2004-2005 et 2006-2007.

À ce niveau, l'âge moyen hors DPPR n'a pas beaucoup évolué : 39,7 en 2016 (inchangé par rapport à l'année dernière) contre 38,2 en 2006. Les enseignants de 20 à 30 ans voient leurs effectifs augmenter, conséquence des recrutements intervenus depuis 2010-2011, induits par l'accroissement de la population.

Dans l'enseignement secondaire ordinaire, le personnel enseignant masculin représente 37 % (40 % en 2006), mais le recrutement de ces dix dernières années indique une poursuite de la féminisation. La pyramide des âges, qui était très vieillissante en 2006, devient plus équilibrée avec les départs progressifs à la retraite des enseignants engagés massivement dans les années 1970, pour faire face aux besoins nés de l'augmentation démographique (baby boom) et de la mise en place de l'enseignement rénové.

On observe deux concavités dans la pyramide 2016 : entre 46 et 49 ans d'une part, et entre 36 et 41 ans d'autre part. Celles-ci correspondent à des creux dans la population scolaire observés en 1992-1993 et en 1999-2000, mais également, dans le premier cas, aux mesures de rationalisation de 1995-1996 et 1996-1997 qui ont pesé sur les recrutements.

L'âge moyen hors DPPR de 41,9 en 2015 (inchangé par rapport à l'année dernière) est en diminution par rapport à 2006 qui présentait une moyenne à 42,4. L'évolution de l'âge moyen résulte de l'élargissement de la base de la pyramide, qui devrait se poursuivre dans les années à venir, eu égard à l'accroissement de la population scolaire et aux départs à la retraite. Comme au primaire, l'encadrement différencié et d'autres mesures de renforcement du NTPP, notamment au 1^{er} degré, ont permis le recrutement de bon nombre de nouveaux enseignants.

Pour l'enseignement spécialisé, la forme de la pyramide, dont la base ne cesse de s'élargir, reflète l'augmentation continue de la population scolaire depuis 1992-1993, ainsi que les différentes mesures volontaristes d'augmentation de l'encadrement prises au cours de ces dix dernières années. Ce développement important a des répercussions sur l'âge moyen qui se situe en 2016 à 40,3 (+0,1 année par rapport à l'année dernière) alors qu'il valait 40,5 en 2006.

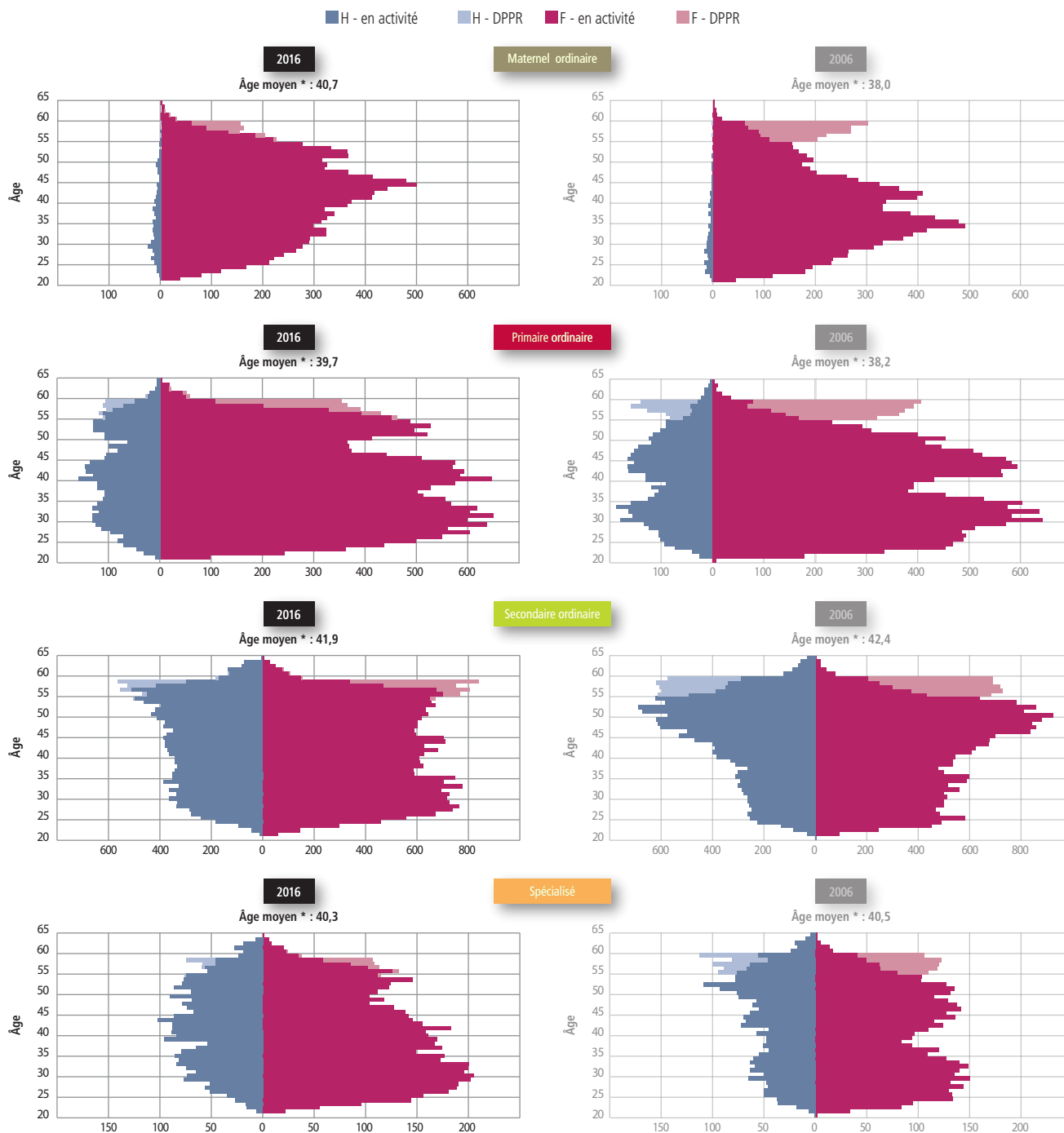
Ici plus qu'ailleurs, la féminisation se poursuit. Les femmes représentent, en 2016, 68 % des enseignants du spécialisé, contre 65 % en 2006.

1 Un « équivalent temps-plein » représente l'unité de mesure d'une charge budgétaire.

2 Le nombre d'enseignants « équivalents temps-plein » correspond au nombre de charges « équivalents temps-plein » rémunérées par la Fédération Wallonie-Bruxelles au mois de janvier de l'année scolaire.

3 Les DPPR sont des mises en disponibilité volontaires pour départ précédant la pension de retraite, telles que le permettent les articles 7 à 10 de l'Arrêté royal du 31 mars 1984.

29.1 Pyramide des âges des enseignants (ETP) selon le niveau d'enseignement en 2016 en comparaison de 2006



En 2016, l'âge moyen des enseignants du maternel ordinaire est de 40,7 ans ; en 2006, il était de 38,0 ans.

* Il s'agit de l'âge moyen des enseignants, pondéré par leur charge (ETP). Ainsi, un mi-temps compte pour 1/2 dans le calcul de la moyenne, alors qu'un temps plein compte pour 1.